

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

47 (2012)

Diderot et les spectacles

Benoît Melançon

Diderot, Tronchin et Internet

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Benoît Melançon, « Diderot, Tronchin et Internet », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 47 | 2012, mis en ligne le 09 octobre 2012, consulté le 01 janvier 2016. URL : <http://rde.revues.org/4955> ; DOI : 10.4000/rde.4955

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/4955>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Propriété intellectuelle

Benoît MELANÇON

Diderot, Tronchin et Internet

Le 27 octobre 2011, le site « HistoBook . L'Histoire racontée par les documents » (<histobook.fr>) mettait en ligne un texte intitulé « [Inédit] Diderot répond à un lecteur mécontent de l'Encyclopédie, 1757 ». Sur le réseau social Twitter, plusieurs personnes ont fait circuler le lien menant à ce texte, y compris le signataire de ces lignes. La lettre de Diderot annoncée comme inédite ne l'est pourtant pas.

J'ai proposé une première interprétation du texte d'HistoBook sur mon blogue, *l'Oreille tendue* (<oreilletendue.com>), le 5 novembre. Des collègues et l'administrateur du site HistoBook se sont alors joints à la discussion. On trouvera ci-dessous le contenu du texte que j'ai mis en ligne, puis un résumé des interventions qui ont suivi et du correctif apporté par HistoBook. Il me paraît que l'on peut tirer de ces échanges quelques réflexions sur la recherche littéraire à l'ère du Web et des réseaux sociaux.

Enquête diderotienne, *l'Oreille tendue*, 5 novembre 2011

[Ô Lecteur, sache que la longue entrée qui suit est surtout destinée aux amateurs de littérature française du XVIII^e siècle et d'érudition. Tu auras été prévenu.]

Le 27 octobre 2011, le site HistoBook, sous la signature de Pierre-Olivier (sans nom de famille), publiait un texte intitulé « [Inédit] Diderot répond à un lecteur mécontent de l'Encyclopédie, 1757 ».

Première constatation : le texte de la lettre – les mots de Diderot –, cela n'est pas inédit. On trouve ce texte dans le deuxième volume de l'édition Roth de la *Correspondance* de Diderot (1956, p. 26-27), de même que dans le cinquième volume de l'édition Versini des *Œuvres* (1997, p. 70-71). Il est commenté par de nombreux spécialistes et biographes, par exemple Arthur M. Wilson (1985, p. 236-237).

Il faut pourtant aller au-delà de cette première constatation.

Pour Roth et pour Versini, cette lettre est destinée au médecin genevois Théodore Tronchin. Pour HistoBook, il s'agirait plutôt de Jacques François De Luc. On suppose – le site ne le dit pas – qu'il s'agit de l'auteur des *Remarques sur le Paragraphe de l'article Genève dans*

l'Encyclopédie qui traite de la Comédie et des Comédiens (1758). La lettre de Diderot a été annotée. Ce serait par le petit-fils de ce Jacques François De Luc (« Je suppose que cette lettre a été adressée à mon grand-père Jacques François De Luc ») ; le site ne donne pas le nom de ce petit-fils. (Il est brièvement question de l'auteur des *Remarques* chez Henri Gouhier, dans *Rousseau et Voltaire*, p. 134-135.)

Compliquons un peu les choses, cette fois-ci sur le plan des archives. Laurent Versini se contente de dire que « les lettres à Tronchin [sont] à la bibliothèque de Genève » (p. XVIII). Georges Roth présente les choses plus précisément, et démontre dans le même temps que le texte n'est pas inédit : « Sources : Orig. autogr. Bibliothèque de Genève, Archives Tronchin, vol. 167 fol. 325 ; publiée (avec des altérations) dans *La Réformation au XIX^e siècle*, Genève, 1845, I, 195 ; et, d'après l'original, par A. Delattre, *Correspondance de Voltaire avec les Tronchin*, 1950, Lettre 296, Paris » (p. 26 n. 1). Dans HistoBook, on lit : « Ce document provient de la collection Claude Roulet. Merci de mentionner histobook.fr en cas de publication. » Rien n'est dit de cette collection.

Une dernière observation, histoire de ne pas faire plus simple. Sur le site d'HistoBook, la lettre de Diderot est reproduite en mode image et son texte est transcrit. On peut donc la comparer avec les versions publiées. Si on laisse de côté les choix éditoriaux des uns et des autres – ponctuation normalisée ou conservée en l'état, orthographe modernisée ou pas, etc. –, qu'en est-il des différences entre les textes ?

HistoBook a fait quelques erreurs de transcription. Il faut « du premier mérite » et pas « de premier mérite », et « au lieu » en place de « au lien ». Roth et Versini ont « Je n'ai aucune part à l'article Genève. Je n'y entre pour rien, ni comme auteur, ni comme éditeur » ; HistoBook donne « Je n'ai aucune part à l'article *Genève*. Je n'y entre complètement rien, ni comme auteur, ni comme éditeur. » C'est une faute de transcription (on a mis « complètement » au lieu de « pr », l'abréviation de « pour »). De même, Diderot n'écrit pas « de la multitude », mais « ds [dans] la multitude ». Il manque le « y » dans « ce que vous y trouverez d'obligeant et de vrai ».

À certains moments, les versions de Roth et Versini, et d'HistoBook diffèrent. On lit chez Roth et Versini « J'espère que des hommes aussi équitables dans leurs jugements et aussi modérés dans leurs procédés, auront égard à cette différence, et n'attacheront pas une idée défavorable, un sens odieux à un mot inconsideré » ; HistoBook a une virgule à place du premier « et », ce qui est fidèle à la reproduction en mode image. Deux verbes ne sont pas conjugués au même temps : « trouvez » (Roth, Versini) / « trouverez » (HistoBook) ; « auroi », donc « aurai » (Roth, Versini) / « aurais » (HistoBook). HistoBook contient « des gens d'honneur », là où les autres éditeurs proposent « les gens d'honneur ». Diderot

met le verbe « croire » à la troisième personne au lieu de la première (« moi [...] qui en croit ») ; Roth et Versini le corrigent.

Récapitulons. À quelques détails près, deux lettres identiques ; deux lieux de conservation potentiels ; un destinataire sur lequel on ne s'entend pas.

Qui voudrait mener l'enquête sur cette lettre devrait se poser un certain nombre de questions.

Il faudrait faire une visite à la bibliothèque de Genève. L'« original autographe » dont parle Georges Roth y est-il ? Sinon, où est-il passé ? Si oui, la transcription des éditeurs de la *Correspondance* et des *Œuvres* est-elle fiable ? La question se pose. En 1970, Jean-Daniel Candaux, qui travaillait alors sur des documents de François Tronchin, non de Théodore, écrivait ceci :

L'intérêt des pièces contenues dans ce dossier n'a pas échappé aux spécialistes de Diderot : M. Georges Roth a transcrit toutes celles dont Diderot était l'auteur ou qui lui étaient adressées. Il les a insérées ensuite dans son édition de la *Correspondance*, non sans commettre à plusieurs reprises de fâcheuses erreurs d'identification, de datation et de lecture (p. 14).

Il faudrait ensuite découvrir ce que c'est que cette « collection Claude Roulet », notamment pour comprendre comment la lettre du 30 décembre 1757 y a abouti.

Une fois menées ces deux opérations, il serait possible de comparer les deux autographes – si tant est qu'il y en ait deux.

On pourrait alors reprendre sur de nouvelles bases la discussion sur le destinataire de la lettre : Tronchin ou De Luc ? Il n'est d'ailleurs pas du tout impossible qu'il y ait deux lettres (quasi identiques) pour deux destinataires. Diderot a pratiqué la chose, pour Grimm et Sophie Volland, par exemple.

Bref, il y a de quoi mettre un limier sur l'affaire, afin de démêler ce qui est inédit de ce qui ne l'est pas. Ce ne sera pas *l'Oreille tendue*. Quelqu'un est preneur ?

P.S. – Confession : sur Twitter, le lien vers le site d'HistoBook et sa lettre « inédite » a beaucoup circulé, y compris par le compte de *l'Oreille tendue*. Celle-ci aurait peut-être eu intérêt à attendre.

Références

Candaux, Jean-Daniel, « Le manuscrit 180 des Archives Tronchin : inventaire critique et compléments à la correspondance de Diderot », *Dix-huitième siècle*, 2, 1970, p. 13-32.

Diderot, Denis, *Correspondance*, Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol. Éditée par Georges Roth, puis par Jean Varloot.

Diderot, Denis, *Œuvres. Tome V. Correspondance*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1997, xxi/1468 p. Édition établie par Laurent Versini.

Gouhier, Henri, *Rousseau et Voltaire. Portraits dans deux miroirs*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 1983, 480 p.

Wilson, Arthur M., *Diderot. Sa vie et son œuvre*, Paris, Laffont-Ramsay, coll. « Bouquins », 1985 (1957 et 1972), 810 p. Traduction de Gilles Chahine, Annette Lorenceau et Anne Villelaur.

Initialement, cette entrée de blogue a donné lieu à trois réactions.

Pierre-Olivier (toujours sans nom de famille), celui qui a mis en ligne le texte attribué à Diderot, m'a proposé de me joindre à lui pour mener l'enquête que j'appelais de mes vœux (comme j'avais déjà indiqué, en post-scriptum, que tel n'était pas mon souhait, j'ai décliné l'invitation). Une mise à jour a été ajoutée au site d'HistoBook : « le présent document a fait l'objet d'une analyse de la part de M. Benoît Melançon. Je vous invite à la lire. L'enquête est ouverte : à suivre, donc ! » Les erreurs de transcription que j'ai indiquées sur mon blogue n'ont pas été corrigées, ni alors ni depuis.

Dans une longue et précise réponse, Irène Passeron a appuyé l'essentiel de mon interprétation, en y ajoutant un certain nombre de remarques. La lettre publiée par HistoBook, note-t-elle d'abord, « est présentée comme étant de la main de Diderot alors qu'elle est clairement de la main d'un copiste (je renvoie les lecteurs intéressés aux nombreux exemples qu'offre la revue *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, intégralement en ligne) ». Le fait de la présenter néanmoins comme un inédit de Diderot pourrait s'expliquer par une confusion entre *manuscrit* et *autographe*, confusion commune (« les marchands adorent faire passer une copie d'époque pour un autographe, on les comprend »). « Au passage, écrit encore Irène Passeron : une remarque de genre, pourquoi induire de quelqu'un qui dit "mon grand-père" qu'il s'agit d'un petit-fils et non d'une petite-fille ? ». Le fait d'attribuer erronément une lettre à un autre destinataire, « simplement parce que l'on en trouve une copie dans les papiers d'une autre personne que le destinataire », est évoqué ; c'est une hypothèse « probable et très fréquente au dix-huitième siècle, d'envoi d'une copie à Z de lettre de X à Y, par X, Y ou même W ». Enfin, l'éditrice de D'Alembert souligne que la volonté de tirer des copies de la lettre de Diderot à Tronchin est intéressante en soi, car l'on sait que Tronchin s'était en effet plaint épistolairement à D'Alembert, le 28 décembre 1757, de l'article GENÈVE.

Béatrice Fink, pour sa part, rappelle l'apparition d'une pièce supposée inédite de Diderot en 1983. Cette mystification était le fait de Jacques Kraemer.

Quelques semaines après ces échanges, le 12 décembre, HistoBook publie un second texte, « Enquête Diderotienne, 1757 ». Pierre-Olivier décrit succinctement la collection dont il a tiré la lettre publiée en octobre, en l'occurrence « une collection suisse réunissant des copies de lettres de Jean-Jacques Rousseau et d'autres lettres originales de personnalités suisses de l'époque ». Il reconnaît, sans sentir le besoin de les corriger, qu'il y avait des « erreurs dans [s]a transcription » originelle. Il raconte être entré en contact avec la Bibliothèque de Genève : celle-ci a toujours l'« original autographe » de la lettre de Diderot à Tronchin dont parlait Georges Roth et elle en a fourni une reproduction à HistoBook ; cette reproduction est visible sur ce site. Or « l'écriture [de la lettre de Diderot conservée à Genève] est complètement différente de celle publiée sur HistoBook » : « J'en conclus que l'exemplaire de Histobook est une copie, à laquelle le petit-fils de Deluc a attribué par erreur son grand-père comme destinataire. » Pierre-Olivier profite de l'occasion pour reproduire et retranscrire, toujours avec son accord, une autre lettre conservée à la Bibliothèque de Genève, la lettre de Tronchin à D'Alembert datée du 28 décembre 1757, celle qu'évoquait Irène Passeron, à propos de l'article GENÈVE de l'*Encyclopédie*. (Il y aurait beaucoup à redire sur cette transcription, mais cela nous éloignerait de notre objet.) L'enquête est close, du moins pour l'instant.

Au-delà du seul cas de la lettre du 30 décembre 1757 de Diderot à Tronchin, peut-on tirer une leçon de cette « affaire » ? Il y en a au moins deux.

La première porte sur les modes de la communication scientifique au XXI^e siècle. HistoBook a publié la lettre sur son site Web le 27 octobre : en date du 28 mars 2012, 15 personnes avaient « retweeté » l'information (ces personnes avaient donc indiqué l'existence de cette lettre à leur propre réseau d'abonnés) et 363 utilisateurs de Facebook avaient cliqué sur le bouton « J'aime » de la page. HistoBook a publicisé son article sur son compte Twitter (@HistoBook). J'ai réagi sur mon blogue et j'ai prévenu de cette réaction les abonnés de la liste de discussion électronique SECFS (secfs@duke.edu) ainsi que les abonnés à mon compte Twitter (@benoitmelancon). L'administrateur d'HistoBook a répondu à mon texte sur son site, sur mon blogue, par l'entremise de son compte Twitter et sur sa page Facebook (Histoire.France) ; en outre, nous avons échangé par courriel. Irène Passeron a participé au débat sur la liste SECFS, de même que dans la section des commentaires de mon blogue. C'est aussi là qu'on trouve l'intervention de Béatrice Fink. Des lecteurs d'HistoBook ont laissé des commentaires sur le site lors de la publication originelle de la lettre en octobre. Le texte de décembre a connu une diffusion de même nature que le premier. Site Internet, blogue, Twitter, Facebook, liste de discussion, courriel : à cette énumération, il ne manque

guère que le texto et le *chat*, ce qui ne veut pas dire que l'information n'a pas circulé là aussi. Jamais la communication scientifique n'a connu autant de formes qu'aujourd'hui.

La seconde remarque découle de la première : tout un chacun peut dorénavant profiter de ces formes démultipliées de la communication pour donner à lire le fruit de ses réflexions et de ses recherches, les unes comme les autres fondées ou pas. On peut déplorer la chose et se remémorer, la larme à l'œil, le bon vieux temps, celui où le savoir était un domaine protégé du *vulgum pecus*. On peut aussi se dire que le rôle des savants est maintenant d'être présents dans l'espace numérique, histoire de faire profiter le plus grand nombre de leurs compétences. N'est-ce pas là un des leitmotivs des Lumières ?

Benoît MELANÇON
Université de Montréal
benoit.melancon@umontreal.ca